

Fiche de poste :
« DIRECTEUR PROJET
MISSION INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND
PARIS » (H/F)



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Directeur projet « Mission Inventons la Métropole du Grand Paris » H/F
Catégorie, filière, Cadre d'emplois	A, filière technique, Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux
Direction	Direction de l'Aménagement Métropolitain
Finalité du poste	<p>Sous l'autorité du Directeur, le chef de projet met en œuvre et coordonne plusieurs projets, dossiers ou études complexes, initiés selon les objectifs définis par la Métropole.</p> <p>Les projets et études sont conduits dans un cadre partenarial, associant des acteurs internes et externes (collaborateurs d'autres collectivités, acteurs publics et privés, élus, assistant à maîtrise d'ouvrage, etc.) et peuvent concerner une ou plusieurs thématiques métropolitaines : aménagement métropolitain, attractivité économique, habitat, environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, etc.</p> <p>Le chef de projet assure le pilotage, produit des livrables clés et rend compte de la bonne réalisation des projets confiés.</p>
Numéro du poste	MGP020 CP001

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : M. Christian MOUROUGANE, Directeur de l'Aménagement Métropolitain</p> <p>N+2 : Mme Nathalie VAN SCHOOR, Directrice générale adjointe</p> <p>La mission « Inventons la Métropole du Grand Paris » a en charge la gestion du projet pluriannuel « Inventons la Métropole du Grand Paris » qui valorise des sites à enjeux et à fort potentiel de développement.</p> <p>Pour ce faire, elle accompagne, évalue et suit les opérations issues des consultations IMGP 1,2 et 3. Elle conduit la procédure d'appels à projet IMGP. Elle consolide et anime le réseau d'acteurs Inventons la Métropole. Elle analyse les impacts des opérations IMGP sur les dynamiques territoriales métropolitaines et assure le suivi dans la durée des éditions précédentes.</p> <p>Son positionnement permet de favoriser les synergies au sein de la Direction en matière d'aménagement Métropolitain et au sein de la DGA et de contribution au rééquilibrage territorial et spatial.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : 2 chargés de mission</p> <p>Nombre de A, B, C : 1A</p>
---	---

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Préfiguration de projet	<ul style="list-style-type: none">- Cadrer, avec les élus et la direction générale de la Métropole, les attentes stratégiques et opérationnelles des projets ou études.- Définir le budget et les moyens nécessaires aux projets, proposer et négocier les arbitrages, organiser son suivi dans le temps.- Élaborer un cahier des charges de prestations intellectuelles en partenariat avec d'autres intervenants internes (juridique, finances, etc.)- Participer à l'appel d'offre, auditionner et sélectionner les assistants à maîtrise d'ouvrage.- Préparer l'organisation des projets selon des programmes d'actions et les modes d'intervention : répartir les tâches à réaliser, formaliser un planning, un tableau de bord de pilotage, etc.
b) Conduite opérationnelle de projet	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le pilotage quotidien des projets, déterminer les actions à conduire et les correctifs à entreprendre, aider à la décision.- Organiser, animer et intervenir dans le pilotage stratégique des projets, incluant les diverses instances de coordination et les comités de pilotages.- Réaliser des points d'étape réguliers, formels et informels, avec les responsables hiérarchiques et les élus de la Métropole.- Conduire des entretiens complexes et maintenir des relations de qualité auprès des élus, dirigeants, responsables, collaborateurs des entités partenaires impliqués dans les projets.- Produire des écrits : documents de suivi, notes, éléments de langage, comptes-rendus, tableaux d'activité, synthèses, etc.- Assurer les relations avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et mettre en place le dispositif adéquat de collaboration (fiches projets, scénarios de production entre l'équipe et les assistants à maîtrise d'ouvrage) et arbitrer les points de divergence.- Négocier avec les partenaires publics et privés en vue de concilier les objectifs de la Métropole et ceux de ses partenaires.- Alimenter les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des projets en y associant les parties prenantes et l'assistant à maîtrise d'ouvrage.- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur les projets.
c) Valorisation et communication relatives aux projets	<ul style="list-style-type: none">- Représenter la Métropole à l'extérieur, dans le cadre ou en dehors des projets.- Valoriser les livrables élaborés dans le cadre des projets, aussi bien au sein des services de la Métropole qu'en externe.- Communiquer au travers de divers canaux externes (médias, associations d'élus, clubs de partage, etc.) afin d'assurer une information régulière des partenaires, élus et usagers citoyens sur l'avancée et les impacts des projets.- Élaborer et partager au sein de son équipe, les éléments de langage relatifs aux projets afin de communiquer facilement.
d) Management d'équipe et/ou d'équipe-projets	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le management de son équipe directe ou de son équipe-projets (composée notamment de chargés de missions).- Faciliter la coopération transversale au sein de la Métropole, entre les services, entre les projets, et les membres de son équipe.- Animer les retours d'expérience au sein de l'équipe-projets.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

- **Activités détaillées**

- Assurer le suivi des 77 opérations IMGP 1 et 2
- Organiser et piloter le suivi renforcé des opérations nécessitant un appui méthodologique voire une expertise de la Métropole (pilotage des contributions des AMO missionnés par la Métropole)
- Conduire la procédure de la troisième édition IMGP : garantir la poursuite et la pérennité du dispositif avec une nouvelle édition du projet
- Agir en tant que « tête de réseau » auprès des porteurs de projets (collectivités, opérateurs d'aménagement, propriétaires fonciers, etc.,)
- Conduire les procédures de passation des contrats d'AMO, en suivre et évaluer les prestations
- Définir des plans d'actions pour les opérations qui le nécessitent en matière de concertation, de maîtrise des innovations proposées.
- Veiller à proposer aux communes qui le souhaitent des méthodes de résolutions des conflits et des difficultés.
- Contribuer à l'animation du milieu professionnel et au renforcement des liens avec les partenaires institutionnels
- Evaluer le dispositif et l'action publique conduite
- Communiquer sur le dispositif en interne et en externe : proposer des documents de publication internes et externes
- Organiser le suivi des étapes clés des projets et veiller à leur valorisation en lien avec les communes concernées et leurs partenaires
- Organiser le lien avec les promoteurs des projets : organiser des revues de projet régulières
- Organiser le lien avec les propriétaires fonciers : organiser des revues de site régulières
- Agréger l'ensemble des informations afin d'anticiper les risques propres à chaque opération
- Proposer des évolutions de missions afin de pérenniser le positionnement de pilotage de la Métropole dans des actions équivalentes
- Suivi des volets budgétaire et administratif des contrats d'AMO en lien avec le pôle administratif et financier de la Direction et les directions juridique et financière de la Métropole

5. SAVOIRS ATTENDUS

- **Savoir**

- Connaissances générales en matière de construction et de réhabilitation immobilière
- Connaissances générales en matière d'aménagement et d'urbanisme
- Connaissances générales en matière de montage d'opérations
- Connaissances générales en matière de management de projets
- Parfaite maîtrise du fonctionnement, cadre réglementaire et processus des collectivités
- Solide connaissance technique de son domaine d'activité
- Maîtrise du management et des outils RH
- Techniques d'expression écrite et orale.

- **Savoir faire**

- Contribuer à la stratégie de la Métropole
- Manager l'équipe projet
- Piloter l'activité et la performance
- Faire preuve de leadership, représenter la Métropole
- Prendre des décisions et communiquer
- Accompagner son équipe, développer les compétences des collaborateurs
- Conduite de projet
- Animation d'équipes internes et externes, capacité d'entraînement d'un collectif de travail.

- **Savoir être**
- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative - proactivité
- Autonomie
- Faire preuve d'intelligence relationnelle : identifier les positions des différents acteurs, faire preuve de pédagogie, convaincre dans le cadre de relations potentiellement divergentes, afin de créer une cohésion en interne et de fédérer à l'externe.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- Porter et développer le projet emblématique « Inventons la Métropole du Grand Paris », levier d'une politique d'aménagement et de rééquilibrage territorial métropolitain
- Construire une ingénierie et un positionnement innovants de la Métropole au service des projets
- Contribuer à travers des « démonstrateurs » à des doctrines de projets contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Métropole en matière de rééquilibrage territorial et d'attractivité
- Contribuer au renforcement de la compétence aménagement de la Métropole

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiplicité des partenariats, logique de partenariats publics privés
- Accroissement de la visibilité de la métropole et de son rôle
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- En interne : élus, ensemble des services et direction de la Métropole.
- En externe : élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens usagers

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Donner du sens à l'équipe et se positionner en qualité d'ensemblier.
- Être reconnu à la fois comme un bon expert du domaine et comme un bon manager de projets, en interne comme en externe.
- Piloter avec rigueur et faire preuve d'imagination et de créativité.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.
- Innover sur son secteur.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE

- Niveau d'étude souhaité : bac+ 5
- Formation requise : Ingénieur, architecte ou urbaniste
- Expérience : conduite d'opérations immobilières intégrant les phases de programmation, études et de conception- expérience dans le domaine de la promotion immobilière et/ou dans la conduite d'opérations d'aménagement appréciée.
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 5 à 10 ans

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « MGP020 CP001 »
- Cadre de catégorie A, filière technique, cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)